



DROIT DES AFFAIRES



Nous connaître

Cabinet spécialisé en droit des affaires, nos compétences s'étendent du droit des sociétés au droit commercial et du droit fiscal au droit social.

Les domaines d'expertise du cabinet **Alcée Avocats** sont nombreux : création et transmission d'entreprise, fusions-acquisitions, cessions, opérations de restructuration de sociétés, gouvernance d'entreprise, contrats commerciaux, propriété intellectuelle, contentieux commerciaux, procédures collectives.

Créé en 2016 à Pau par Souad EL KOUCHI et Sophie MENJUCQ diplômées d'un Master II Droit des Affaires et Fiscalité, **Alcée Avocats** accompagne les entreprises et leurs dirigeants pour l'ensemble de leurs besoins juridiques.

Spécialistes de la vie des affaires et partenaires privilégiées du dirigeant, nous nous engageons à vos côtés pour vos projets et votre développement.

En effet, l'avocat n'a plus uniquement sa place au tribunal. Au contraire, c'est un véritable conseiller de l'entreprise qui a une vision unique et globale et qui accompagne le dirigeant dans toutes ses décisions stratégiques.

Cabinet bilingue, **Alcée Avocats** assiste ses clients dans toutes les négociations et rédactions d'actes ou courriers en anglais.



Nos clients

Le cabinet **Alcée Avocats** accompagne des start-up, TPE, PME, groupes et leurs dirigeants dans la mise en place de leurs projets. Leurs clients interviennent dans de nombreux secteurs d'activités : énergie, innovation, commerce, transport, service, agroalimentaire...

Ils nous ont fait confiance



Le quotidien d'Alcée en huit points



3 Créer, racheter, vendre ou transmettre une entreprise

Cela nécessite un accompagnement indispensable dès le début de votre projet. Vous assister pour négocier, rédiger les actes et vous informer sur les possibilités qui s'offrent à vous, c'est l'une des spécialités d'**Alcée Avocats**.

1 Besoin d'un contrat avec un client, un fournisseur ou un partenaire ?

Alcée Avocats rédige des contrats sur mesure et adaptés à vos besoins. Vous faire accompagner, c'est garantir votre sécurité pendant et après la relation commerciale.

4 Vous hésitez entre bail dérogatoire et bail commercial ?

La prise à bail est un contrat important que l'on soit preneur ou locataire. La loi Pinel est venue modifier le régime du bail en profondeur. Vous faire accompagner par un professionnel du droit dans la rédaction d'un acte qui vous engage pendant neuf ans est indispensable.

2 Vos conditions générales de vente sont-elles à jour ?

Les CGV constituent le socle contractuel de toute vente à un consommateur mais également pour les ventes entre professionnels. Elles sont adaptées à votre activité et doivent vous protéger des réclamations afin d'encadrer et limiter votre responsabilité.

5 Contrôlé par l'Urssaf ou le fisc ?

Le contrôle par l'Administration est un moment délicat. Il nécessite une bonne connaissance du droit mais aussi des pratiques à mettre en avant afin de se défendre correctement devant l'Administration. **Alcée Avocats** est votre allié et vous accompagne durant toute la procédure.

6 Que faire en cas d'impayés commerciaux ?

Les problèmes de trésorerie sont souvent liés aux impayés. **Alcée Avocats** vous assiste et utilise des outils efficaces pour récupérer les sommes qui vous sont dues dans les meilleurs délais.

7 Protéger votre invention, votre logo, votre marque

Alcée Avocats vous accompagne afin de protéger votre propriété intellectuelle et vos droits d'auteurs.

8 Vous avez des salariés ?

Le droit du travail évolue sans cesse. **Alcée Avocats** est votre relais pour vous guider et rédiger vos contrats de travail, mettre en place les institutions représentatives du personnel et vous défendre devant le Conseil de prud'hommes.





Un binôme complémentaire

Les dossiers du cabinet **Alcée Avocats** sont gérés ensemble par Maître EL KOUCHI et Maître MENJUCQ qui y apportent ainsi chacune leurs compétences et savoir-faire. La singularité de leur fonctionnement en binôme est un véritable atout très apprécié de leurs clients.

Elles ont fait leurs premières armes professionnelles ensemble dans le même cabinet d'avocats à PAU spécialisé en droit des affaires, avant de poursuivre chacune leur parcours de leur côté.

Complémentaires, exigeantes et négociatrices depuis les bancs de la faculté de droit où elles se sont d'ailleurs connues, leur approche et leur vision commune du métier les ont amenées quelques années plus tard à s'associer et à créer leur propre cabinet.

Nos qualités

„ **Discrétion | Réactivité**
Loyauté | Discipline | Rigueur “



Maître MENJUCQ - Maître EL KOUCHI



22 avenue Édouard VII
64000 PAU
Tél. : 05 59 61 97 00
contact@alceeavocats.com

www.alceeavocats.com